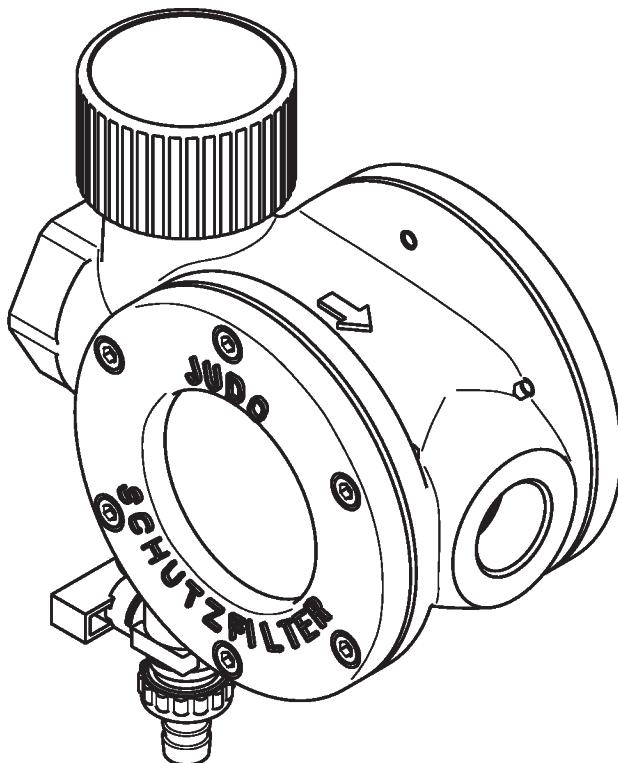


Instructions de montage et de service

JUDO JRSF

Filtre de protection à rétrolavage 1" - 2"
Valable pour : les pays de l'UE et la Suisse
Langue : français



À lire avant l'utilisation et à conserver !



Demandes, commandes, service clientèle

JUDO Wasseraufbereitung GmbH
Postfach 380
D-71351 Winnenden

Courriel : info@judo.eu • judo.eu

Adresse physique :

JUDO Wasseraufbereitung GmbH
Hohreuschstraße 39 - 41
D-71364 Winnenden

Chères clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée en achetant ce produit. Vous avez acquis un appareil à la pointe du progrès technique. Avant la livraison, il a minutieusement été contrôlé. Si vous avez des questions ou des propositions à faire, n'hésitez pas à contacter le service clientèle le plus proche (voir chapitre Service clientèle).

Marque déposée :

Les marques mentionnées dans ce document sont des marques déposées protégées et enregistrées des détenteurs/propriétaires.

Cettes instructions de montage et de service sont destinées à la fois aux installateurs chargés de l'installation, à la maintenance annuelle ou à la réparation de l'unité et aux opérateurs de l'unité.

© JUDO Wasseraufbereitung GmbH
D-71364 Winnenden
Tous droits réservés.
Toute réimpression – même partielle – uniquement avec autorisation expresse.

Table des matières

1	Sécurité.....	4
1.1	Utilisation conforme.....	4
1.2	Limites d'utilisation.....	4
1.3	Consignes de sécurité.....	4
1.4	Symboles utilisés.....	6
1.5	Unités utilisées.....	6
2	Informations spécifiques au produit.....	6
2.1	Contenu de la livraison.....	6
2.2	Description fonctionnelle.....	7
2.3	Matériaux utilisés.....	7
3	Installation.....	7
3.1	Préalables.....	7
3.2	Montage de l'appareil.....	8
3.3	Évacuation de l'eau de rétrolavage.....	8
3.4	Mise en service.....	10
4	Service.....	10
4.1	Nettoyage du tamis métallique (rétrolavage).....	10
4.2	Transformations, modifications.....	11
4.3	Maintenance, réparation, pièces de rechange.....	11
4.4	Démontage temporaire de l'appareil.....	12
5	Anomalie.....	13
6	Maintenance.....	14
6.1	Nettoyage.....	14
6.2	Garantie légale et maintenance.....	14
7	Caractéristiques techniques.....	15
7.1	Cotes de montage.....	16
7.2	Pièces de rechange.....	17
8	Mise au rebut.....	19
9	Service clientèle.....	20

1 Sécurité

Les instructions de service doivent pouvoir être consultées à tout moment sur le site d'utilisation de l'appareil.

1.1 Utilisation conforme

L'appareil a été conçu en vue de

- la filtration d'eau potable dans les installations d'eau potable et pour les complexes immobiliers, les activités commerciales et les activités industrielles. Il libère l'eau potable des particules de taille égale ou supérieure aux mailles du filtre (grains fins/grossiers). Ceci évite

- les dommages dus à la corrosion sur les conduites
- les dysfonctionnements dus aux corps étrangers sur les robinetteries ou les organes de régulation et de contrôle.

L'appareil est destiné à une utilisation dans de l'eau potable jusqu'à une température maximale de l'eau de 30 °C. L'eau à filtrer doit satisfaire à la directive européenne régissant l'eau potable.

L'appareil convient à une installation sur toutes les conduites d'eau potable disponibles dans le commerce. L'installation et l'utilisation de l'appareil sont soumises aux dispositions nationales respectivement en vigueur.



Les particules dont la taille est inférieure aux mailles du filtre installé et les turbidités ne peuvent pas être filtrées de l'eau.

1.2 Limites d'utilisation

1.2.1 Qualité de l'eau

L'eau à filtrer doit satisfaire à la directive européenne régissant l'eau potable. Avant une utilisation de l'appareil avec une eau

dont la qualité ne satisfait pas aux exigences de cette directive, impérativement consulter le fabricant.

1.2.2 Pression d'eau



ATTENTION

La pression de l'eau ne doit pas être supérieure à la pression d'entrée de 10 bar. En présence d'une pression de réseau supérieure à 10 bar (même brève), il est interdit d'installer l'appareil !

Pression nominale	PN 10
Pression de service	1,5 bar - 10 bar

La pression de l'eau ne doit pas être inférieure à 1,5 bar, sous peine d'entraver le rétrolavage !

1.3 Consignes de sécurité

1.3.1 Dangers électriques



Danger d'électrocution

Il est interdit de poser ou stocker des câbles ou appareils électriques sans protection contre les projections d'eau au-dessous de l'appareil. Les appareils et dispositifs électriques qui se trouvent à proximité de l'appareil doivent être protégés contre les projections d'eau ou satisfaire aux prescriptions légales relatives à une utilisation dans des locaux humides.

1.3.2 Avertissement, dégâts matériels



AVERTISSEMENT

Danger de dégâts des eaux / de dégâts matériels

L'installation de l'appareil est strictement réservée au personnel qualifié.

Le local prévu pour l'installation doit être sec et à l'abri du gel.

La température ambiante ne doit pas être supérieure à 30 °C ! Des températures plus hautes ou un rayonnement solaire direct peuvent endommager le matériel jusqu'à la rupture de modules ou d'éléments de l'appareil.

Pour les eaux usées, prévoir un branchement suffisamment dimensionné (p. ex. écoulement au sol) selon DIN 1986.

Afin de garantir l'hygiène de l'eau potable, garantir un libre écoulement des eaux usées selon DIN EN 1717.

La tuyauterie doit pouvoir supporter le poids de l'appareil en toute sécurité (poids, voir chapitre 7). Le cas échéant, la tuyauterie doit être fixée ou soutenue par des moyens supplémentaires.

En l'absence d'installation d'une vanne de dérivation, une vanne d'arrêt doit être installée en amont de l'appareil afin de pouvoir interrompre l'alimentation en eau pendant l'installation, la maintenance, une réparation ou un dysfonctionnement de l'appareil.

Uniquement exploiter l'appareil dans un état technique irréprochable :

- Avant l'installation, s'assurer de l'absence de détériorations.
- En présence de dysfonctionnements pendant le service, demander au personnel qualifié d'y remédier dans les plus brefs délais.

Il est interdit aux personnes, qui ne sont pas en mesure, en raison de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales ou de leur manque d'expérience ou de leur ignorance, d'utiliser l'appareil sans surveillance ou instruction par une personne responsable.

Afin de garantir l'hygiène de l'eau potable, un rétrolavage régulier de l'appareil est nécessaire (voir chapitre 4.1.1).

Avant de procéder à un rétrolavage, s'assurer que le branchement des eaux usées est en état de marche.

À la fin de l'opération de rétrolavage, fermer le robinet à biseau sphérique et amener le volant en position médiane pour arrêter l'écoulement d'eau de rétrolavage. Le cas contraire, cela se traduirait par une fuite d'eau permanente et provoquerait un dégât des eaux.

Pour le nettoyage de l'extérieur de l'appareil, ne pas employer de produits de nettoyage domestiques, mais uniquement de l'eau claire afin d'éviter toute fragilisation du plastique.

Les réparations de l'appareil sont strictement réservées au personnel qualifié.

Pour les réparations, exclusivement employer des pièces de rechange d'origine.

Avant le début des travaux sur l'appareil au-delà de l'utilisation prévue dans le cadre du service, dépressuriser l'appareil. En cas de non-observation, l'eau risque d'inonder les locaux et de provoquer des dégâts des eaux.

En cas de démontage de l'appareil en raison d'une interruption de service :

- protéger les surfaces de bride contre toute détérioration afin de préserver sa bonne étanchéité.
- protéger l'appareil contre les impuretés afin de ne pas compromettre l'hygiène de l'eau potable.
- stocker l'appareil à l'abri du gel afin d'exclure toute détérioration en cas de gel de l'eau, qui pourrait alors être à l'origine de fuites.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de procéder à des transformations et modifications arbitraires. Celles-ci pour-

raient affecter le fonctionnement de l'appareil, provoquer des fuites et, dans les cas extrêmes, provoquer un éclatement de l'appareil.

1.4 Symboles utilisés

Les consignes de sécurité contenues dans les présentes instructions de service sont accompagnées des symboles suivants :

	Indique la présence d'un danger
	Avertissement de la présence d'une tension électrique
	Conseil d'utilisation et autres informations

Les indications directement apposées sur l'appareil, comme p. ex. :

- Sens d'écoulement (flèche)
- Plaque signalétique
- Consigne de nettoyage

doivent impérativement être observées et toujours être parfaitement lisibles.

1.5 Unités utilisées

Unité	Conversion
bar	1 bar = 10^5 Pa = 0,1 N/mm ²
¾"	DN 20
1"	DN 25
1¼"	DN 32
1½"	DN 40
2"	DN 50

2 Informations spécifiques au produit

2.1 Contenu de la livraison

- Filtre de protection à rétrolavage, entièrement prémonté
- Instructions de montage et de service

2.2 Description fonctionnelle

De l'eau non filtrée circule dans les chambres de filtration du haut et du bas de l'appareil à travers la bride de raccordement. Des particules de saleté restent accrochées au treillis lorsque l'eau entre dans la chambre de filtration centrale. Les résidus y adhérant sont visibles depuis l'extérieur à travers le verre de regard.

L'eau filtrée quitte ensuite à nouveau l'appareil par la bride la bride de raccordement.

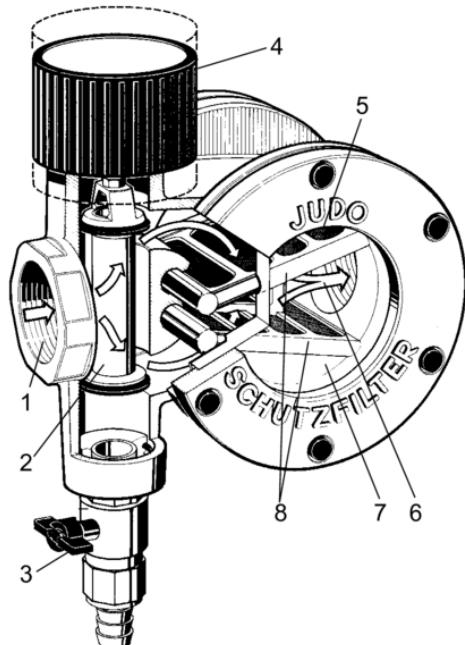


Fig. 1 : Description fonctionnelle

- | | |
|---|---|
| 1 | Entrée d'eau |
| 2 | Soupape à multi-voies |
| 3 | Robinet à boisseau sphérique pour rétrolavage |
| 4 | Volant pour régler la fonction de service et de rétrolavage |
| 5 | Chambre de filtre supérieure |
| 6 | Eau filtrée |
| 7 | Chambre de filtre inférieure |
| 8 | Tamis permanents |

2.3 Matériaux utilisés

Les matériaux utilisés résistent aux sollicitations physiques, chimiques et corrosives auxquelles on peut s'attendre dans l'eau potable. Ils satisfont aux exigences définies dans les normes suivantes :

- DIN EN 13443-1
- DIN 19628
- DIN 50930-6

Tous les matériaux sont neutres du point de vue hygiénique et physiologique et répondent aux exigences et aux directives de l'Umweltbundesamt ('UBA'). Les plastiques répondent aux exigences de la norme DIN EN 16421.

3 Installation

ATTENTION
L'installation de l'appareil est strictement réservée au personnel qualifié.

Une installation de l'appareil en amont du compteur d'eau est strictement interdite.

3.1 Préalables

ATTENTION
Danger de dégâts matériels et de dégâts des eaux !

La conduite doit pouvoir supporter le poids de l'appareil en toute sécurité (poids, voir chapitre 7). Le cas échéant, la conduite doit être fixée ou soutenue par des moyens supplémentaires.

En vue de l'utilisation et de la maintenance de l'appareil, impérativement observer les distances indiquées au chapitre 3.3.1.

3.1.1 Exigences pour le lieu de montage



ATTENTION

Le local prévu pour l'installation doit être sec et à l'abri du gel.

La température ambiante ne doit pas être supérieure à 30 °C ! Des températures plus hautes ou un rayonnement solaire direct peuvent endommager le matériel jusqu'à la rupture de modules ou d'éléments de l'appareil.

Pour les eaux usées, prévoir un branchement suffisamment dimensionné (p. ex. écoulement au sol) selon DIN 1986.

lement des eaux usées selon DIN EN 1717.

Toutes les eaux usées doivent simultanément être évacuées par le dispositif de drainage.

S'il n'est pas possible de réaliser un branchement des eaux usées directement au-dessous du filtre, il est possible d'évacuer l'eau de rétrolavage sur quelques mètres jusqu'au prochain branchement des eaux usées à l'aide d'un flexible ou d'une conduite à monter sur la vanne d'eau de rinçage. Le dimensionnement de cette conduite doit être adapté à la vanne d'eau de rinçage.

En cas d'utilisation d'un seau pour l'évacuation de l'eau de rétrolavage :

- **Attention :** si la pression de réseau est élevée, de l'eau peut gicler hors du seau. Protéger les objets à proximité du seau contre les dégâts des eaux !
- Procéder rapidement aux rétrolavage et arrêter l'opération de rétrolavage dès que le seau est à moitié plein. Le seau risquerait sinon de déborder.

3.2 Montage de l'appareil



ATTENTION

En l'absence d'installation d'une vanne de dérivation, une vanne d'arrêt doit être installée en amont de l'appareil afin de pouvoir interrompre l'alimentation en eau pendant l'installation, la maintenance, une réparation ou un dysfonctionnement de l'appareil.

En cas d'installation de l'appareil dans une conduite verticale, monter un coude au niveau de la vanne d'eau de rinçage pour dévier l'eau de rétrolavage vers le bas.

3.3 Évacuation de l'eau de rétrolavage

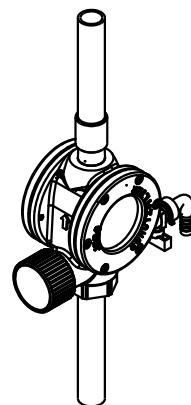
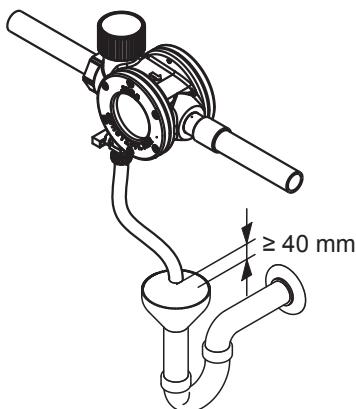
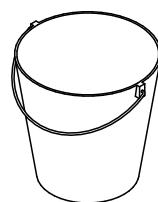
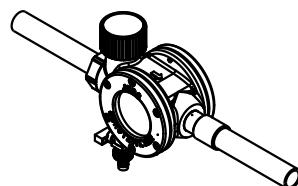
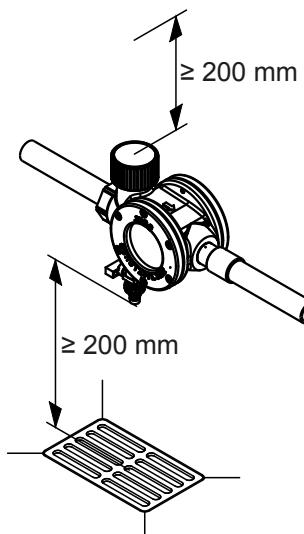


ATTENTION

Pour les eaux usées, prévoir un branchement suffisamment dimensionné (p. ex. écoulement au sol) selon DIN 1986.

Afin de garantir l'hygiène de l'eau potable, garantir un libre écou-

3.3.1 Possibilités d'évacuation pour l'eau de rétrolavage



3.4 Mise en service

Avant la première mise en service ou la remise en service après les travaux de maintenance, remplir l'appareil entièrement installé d'eau puis le purger :

1. Ouvrir ensuite la vanne d'arrêt en amont pour remplir l'appareil d'eau. L'appareil est maintenant sous pression de réseau.
2. **Attention** : immédiatement procéder à un rétrolavage afin que l'air confiné puisse s'échapper (voir chapitre Exécution d'un rétrolavage) ! Cela permet d'éviter une détérioration de l'installation par des coups de bâlier.
→ Après le rétrolavage, l'appareil est purgé et opérationnel.

4 Service

4.1 Nettoyage du tamis métallique (rétrolavage)

On doit régulièrement nettoyer le treillis du tamis de l'appareil. Cette opération s'appelle le **rétrolavage**.

Le degré d'encrassement et le progrès du nettoyage peuvent être contrôlés par l'extérieur.



Le rétrolavage de l'appareil est effectué à l'aide d'eau filtrée. L'alimentation en eau filtrée de l'installation domestique se poursuit durant l'opération de rétrolavage. Aucune eau souillée ne peut parvenir du côté eau propre durant le rétrolavage.

4.1.1 Intervalle de rétrolavage

Si le rétrolavage n'est pas fait à temps, le tamis métallique risque d'être endommagé. Les grandes quantités de particules filtrées peuvent déformer le treillis du tamis et, dans les cas extrêmes, le déchirer. De plus, les dépôts importants peuvent altérer la fonction mécanique du rétrolavage.

Conformément à la norme

DIN EN 13443-1, l'appareil doit être soumis à un rétrolavage au plus tard tous les six mois.

Le fabricant exige un rétrolavage :

- au plus tard tous les 2 mois
- lorsque la pression de l'eau diminue
- lorsque le filtre est visiblement encrassé

L'expérience a montré que d'importantes quantités d'impuretés s'accumulent pendant les premiers temps sur les installations neuves. Dans ce cas, il est indispensable de procéder plus fréquemment à un rétrolavage.

4.1.2 Exécution d'un rétrolavage



AVERTISSEMENT

Il est interdit aux personnes, qui ne sont pas en mesure, en raison de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales ou de leur manque d'expérience ou de leur ignorance, d'utiliser l'appareil sans surveillance ou instruction par une personne responsable.

Avant de procéder à un rétrolavage, s'assurer que le branchement des eaux usées est en état de marche.

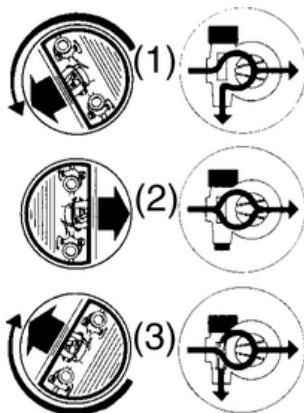


Fig. 2 : Rétrolavage

- (1) **Volant tourné vers le haut :** rétrolavage de la chambre de filtration du bas avec alimentation en eau simultanée par la chambre de filtration du haut.
- (2) **Volant en position médiane :** alimentation en eau par les deux chambres de filtration.
- (3) **Volant tourné vers le bas :** rétrolavage de la chambre de filtration du haut avec alimentation en eau simultanée par la chambre de filtration du bas.

Procédure à suivre :

1. Ouvrir le robinet à boisseau sphérique de rétrolavage. En présence d'une pression de l'eau élevée, ne pas complètement ouvrir pour réduire la consommation d'eau de rinçage.
2. Tourner le volant à fond (au moins ½ tour) pendant 2 à 5 secondes dans un sens ; voir (1).
3. Tourner le volant dans l'autre sens ; voir (3).
En présence d'un encrassement important du filtre, répéter plusieurs fois l'opération.
4. Tourner de nouveau le volant en position médiane (2). La flèche sur le volant doit pointer dans le sens d'écoulement.

5. Refermer complètement le robinet à boisseau sphérique de rétrolavage.
→ L'opération de rétrolavage est terminée (voir chapitre 4.1).

4.2 Transformations, modifications



AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de procéder à des transformations et modifications arbitraires. Celles-ci pourraient affecter le fonctionnement de l'appareil, provoquer des fuites et, dans les cas extrêmes, provoquer un éclatement de l'appareil.

4.3 Maintenance, réparation, pièces de rechange



AVERTISSEMENT

Les réparations de l'appareil sont strictement réservées au personnel qualifié.

Pour les réparations, exclusivement employer des pièces de rechange d'origine.

Avant le début des travaux sur l'appareil au-delà de l'utilisation prévue dans le cadre du service, dépressuriser l'appareil. En cas de non-observation, l'eau risque d'inonder les locaux et de provoquer des dégâts des eaux.

4.4 Démontage temporaire de l'appareil



AVERTISSEMENT

En cas de démontage de l'appareil en raison d'une interruption de service :

- **protéger les surfaces de bride contre toute détérioration afin de préserver sa bonne étanchéité.**
- **protéger l'appareil contre les impuretés afin de ne pas compromettre l'hygiène de l'eau potable.**
- **stocker l'appareil à l'abri du gel afin d'exclure toute détérioration en cas de gel de l'eau, qui pourrait alors être à l'origine de fuites.**

La remise en service se déroule comme l'installation neuve de l'appareil.

5 Anomalie

Anomalie	Cause possible	Remède
L'eau de rétro-lavage continue de couler.	La vanne d'eau de rinçage n'est pas complètement fermée.	Refermer complètement la vanne d'eau de rinçage.
Le débit d'eau diminue.	Le tamis est bouché.	Procéder à un rétrolavage.
Fuites sur le filtre.		Informier l'installateur ou le service clientèle le plus proche.
Le verre de regard se trouble.	Le filtre a été exposé à de hautes températures ou à des solvants.	<ul style="list-style-type: none"> • Informer l'installateur ou le service clientèle le plus proche. • Si de l'eau s'échappe, fermer les vannes d'arrêt.
Microfissures sur le verre de regard.		

Aide en cas de panne

6 Maintenance

6.1 Nettoyage



ATTENTION

Pour le nettoyage de l'extérieur de l'appareil, ne pas employer de produits de nettoyage domestiques, mais uniquement de l'eau claire afin d'éviter toute fragilisation du plastique.

6.2 Garantie légale et maintenance

La condition requise en vue de la préservation des droits à la garantie légale est un rétrolavage régulier (voir chapitre 4.1). La norme DIN EN 13443-1 prescrit qu'un rétrolavage doit au moins être effectué tous les six mois. JUDO recommande cependant de s'orienter aux indications dans le chapitre 4.1.1 Intervalle de rétrolavage.

Pour garantir un fonctionnement irréprochable du procédé le plus longtemps possible, il est absolument indispensable de régulièrement inspecter l'appareil et de procéder à la maintenance de routine. Pour les installations domestiques, ce point est réglementé par la norme DIN EN 806-5.

Nous recommandons de souscrire un contrat de maintenance, qui est la meilleure option pour vous garantir le fonctionnement irréprochable de votre installation, même au-delà de la période couverte par la garantie légale. Les professionnels agréés ou le service clientèle du fabricant sont des partenaires qualifiés qui se chargent des travaux de maintenance réguliers, de la fourniture des consommables et pièces d'usure ainsi que d'éventuelles réparations.

7 Caractéristiques techniques

Filtre de protection à rétrolavage

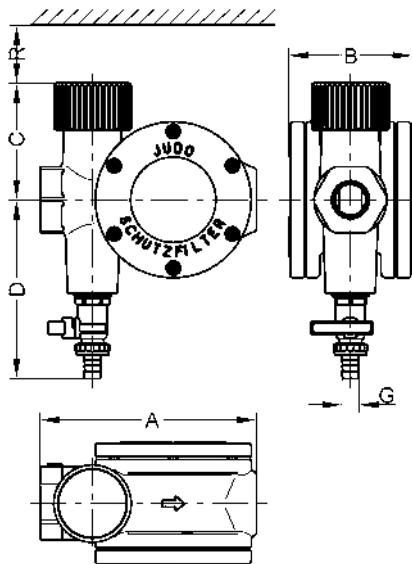
JRSF 1" - 2"

L'eau à filtrer doit satisfaire à la directive européenne régissant l'eau potable.

Indication pour :	JRSF 1"	JRSF 1¼"	JRSF 1½"	JRSF 2"
Raccordement de tuyauterie	1"	1¼"	1½"	2"
Débit volumique de rétrolavage ¹⁾	0,7 L/s	0,9 L/s	2,0 L/s	2,1 L/s
Pression nominale	PN 10	PN 10	PN 10	PN 10
Pression de service	1,5 - 10 bar	1,5 - 10 bar	1,5 - 10 bar	1,5 - 10 bar
Débit nominal après rétrolavage à 0,2 (0,5) bar de perte de pression	5,0 (8,0) m³/h	6,0 (10,0) m³/h	14,0 (20,0) m³/h	15,0 (22,0) m³/h
Maillage tamis métallique	0,1 mm	0,1 mm	0,1 mm	0,1 mm
Temp. de l'eau et temp. ambiante	max. 30 °C	max. 30 °C	max. 30 °C	max. 30 °C
Raccord fileté selon	DIN EN 10226-1			
Poids	7,0 kg	7,0 kg	12,0 kg	12,0 kg
N° de commande	8101010	8101011	8101012	8101013

- 1) S'applique à une vanne de lavage complètement ouverte et à une pression de réseau de 2 - 3 bar.

7.1 Cotes de montage

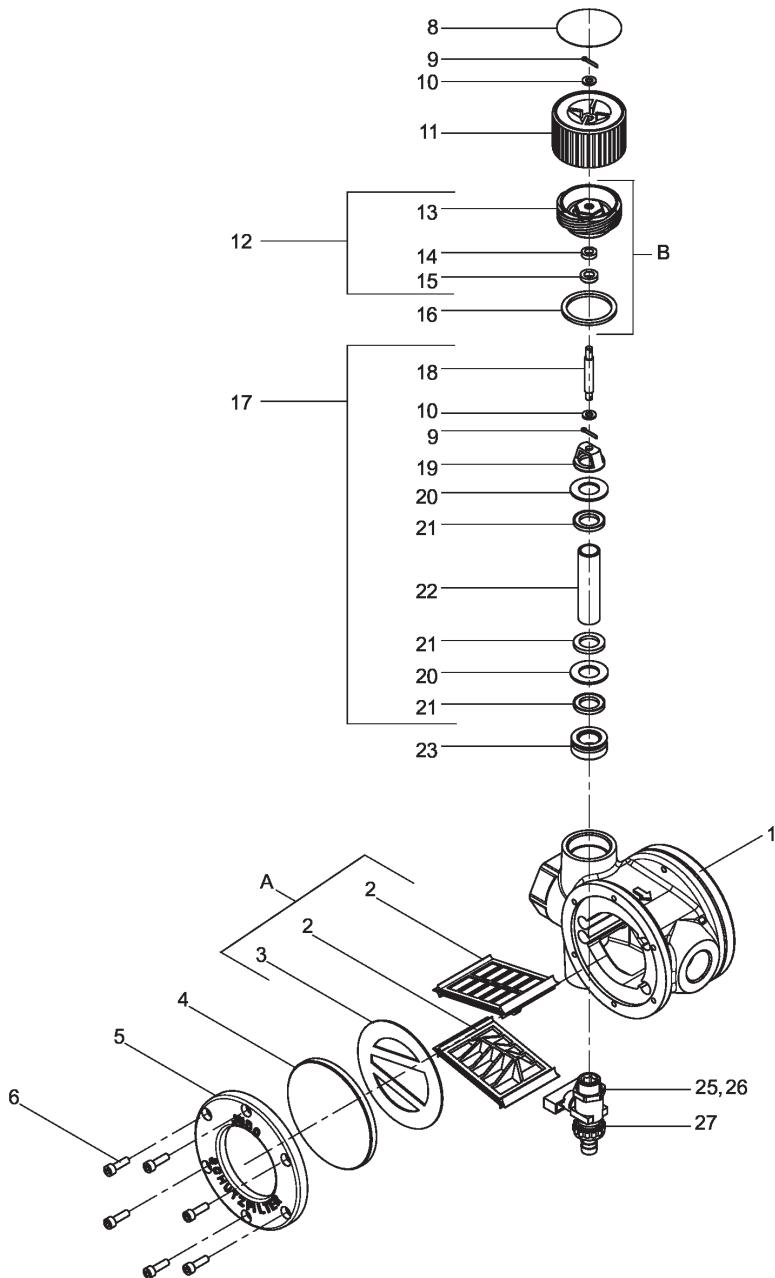


	JRSF 1"	JRSF 1¼"	JRSF 1½"	JRSF 2"
A	190	190	232	232
B	109	109	136	136
C	103	103	133	133
D	157	157	190	190
G	15	15	21	21
R	200	200	200	200

Valeurs sans unité en mm

- A Longueur de montage
- B Profondeur de montage
- C Hauteur au-dessus du milieu du tuyau
- D Hauteur au-dessous du milieu du tuyau
- G Section nominale de passage des eaux usées
- R Distance au dessus de l'appareil

7.2 Pièces de rechange



Caractéristiques techniques

Pos.	Désignation	Pcs	1"-1¼" Réf.	UF ¹⁾ / pièce	1½"-2" Réf.	UF ¹⁾ / pièce
--	Kit de pièces d'usure « Joints » **** (composé de pos. 3, 14, 15, 16, 20)	1	2030270	31	2030271	46
A	Kit de pièces d'usure « Tamis » **** (composé de pos. 2 (2 x), 3 (2 x))	1	2030156	93	2030158	140
B	Kit de pièces de rechange « Collerette filetée et joints » (composé de pos. 13, 14, 15, 16)	1	2030148	66	2030150	85
1	Boîtier R 1"	1				
1	Boîtier R 1¼"	1				
1	Boîtier R 1½"	1				
1	Boîtier R 2"	1				
2	Tamis 0,1 mm	1				
3	Joint de bride	2				
4	Verre de regard	2				
5	Couvercle	2				
6	Vis à tête cylindrique	12				
8	Etiquette Volant JRSF 1" - 2"	1				
9	Goupille	1				
10	Rondelle	2				
11	Volant	1				
12	Collerette filetée, complète	1				
13	Collerette filetée	1				
14	Joint à lèvres	1				
15	Anneau racleur	1				
16	Garniture plate	1				
17	Coulisseau, complet (composé de pos. 9, 10, 18, 19, 20, 21, 22)	1	2030246	103	2030248	138
18	Tige de vanne	1				
19	Tête de coulisseau	1				
20	Rondelle d'étanchéité	2				
21	Contre-disque	3				

Liste des pièces de rechange

Pos.	Désignation	Pcs	1"-1¼" Réf.	UF ¹⁾ / pièce	1½"-2" Réf.	UF ¹⁾ / pièce
22	Tuyau de raccordement	1				
23	Nipple de réduction	1				
25	Robinet à boisseau sphérique JRSF 1" und 1¼"	1	2210534	21	-	-
26	Robinet à boisseau sphérique JRSF 1½" und 2"	1	-	-		
27	Raccord de tuyau JRSF 1½" und 2"	1	-	-		

Liste des pièces de rechange

- 1) UF = Unité de facturation (articles sans UF sont uniquement disponibles dans le kit)
 2) L'unité de facturation n'était pas encore déterminée à la date d'édition

Intervalle de remplacement : **** = 4 ans

8 Mise au rebut

Les déchets d'emballage doivent être envoyés au système de recyclage local.

Pour protéger l'environnement, les vieux appareils ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Utilisez plutôt les points de collecte et de retour municipaux devant assurer une élimination gratuite et écologiquement rationnelle.

9 Service clientèle

- DE** **JUDO Wasseraufbereitung GmbH**
Postfach 380 • D-71351 Winnenden
Tél. +49 (0)7195 / 692-0
Courriel : info@judo.eu • judo.eu
- AT** **JUDO Wasseraufbereitung GmbH • Succursale autrichienne**
Zur Schleuse 5 • A-2000 Stockerau
Tél. +43 (0)22 66 / 6 40 78 • Fax +43 (0)22 66 / 6 40 79
Courriel : info@judo-online.at • judo-online.at
- CH** **JUDO Wasseraufbereitung AG**
Industriestrasse 15 • CH-4410 Liestal
Tél. +41 (0)61 906 40 50 • Fax +41 (0)61 906 40 59
Courriel : info@judo-online.ch • judo-online.ch
- BENELUX** **JUDO Wasseraufbereitung GmbH • Filiaal - Filiale BeNeLux**
Laarbeeklaan - Av. du Laerbeek, 72 A1 • B-1090 Brussel-Bruxelles
Tél. +32 (0)24 60 12 88 • Fax +32 (0)24 61 18 85
Courriel : info.benelux@judo.eu • judo.eu
- FR** **JUDO France SARL**
76 Rue de la Plaine des Bouchers (Technosud) • F-67100 Strasbourg
Tél. +33 (0)3 88 65 93 94 • Fax +33 (0)3 88 65 98 49
Courriel : info@judo.fr • judo.fr

Installateur :

Toutes les indications fournies sous forme de photos, cotes ou modèles étaient valables à la date d'impression. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications servant au progrès technique et au développement. Aucun droit de modèle et de produit ne peut être revendiqué.